

**Volet B****Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe*****26059788***

le,

Tribunal de l'Entreprise du Hainaut
Division Charleroi**27 AVR. 2026****Le Greffier**N° d'entreprise : **410. 568 138**

Nom

(en entier) : **Repos Joie Santé et Solidarité**(en abrégé) : **RJSS**Forme légale : **ASBL**Adresse complète du siège : **rue Ferrer 114 - 7170 LA HESTRE****Objet de l'acte : Délégation spéciale de pouvoirs et de signatures en matière de marchés publics**

Considérant l'article 24 des statuts :

Les actes qui engagent l'association, autres que ceux qui relèvent de la gestion journalière, sont signés par le Président, le Vice-Président et le Secrétaire. Ils sont signés, à moins d'une délégation spéciale du Conseil, conjointement par deux d'entre eux, lesquels n'auront pas à justifier, vis-à-vis des tiers, des pouvoirs donnés à cette fin par le Conseil d'Administration.

Nonobstant le pouvoir général de représentation du Conseil d'Administration en tant que collège, l'association est valablement représentée en justice et à l'égard des tiers, en ce compris un officier public, par le Président, le Vice-Président et le Secrétaire qui agissent conjointement par deux conformément à l'alinéa précédent.

Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, sont intentées ou soutenues, au nom de l'association par le Président du Conseil d'Administration ou le Vice-Président ou le Secrétaire.

Le Conseil d'Administration, réuni le 24.03.2026, a délégué les pouvoirs de décision/gestion en matière de marchés publics et la signature y afférente, comme explicité ci-dessous :

	En dessous de 10.000€	A partir de 10.000€ et en dessous de 140.000€ (*)	Au-dessus de 140.000€ (*)
Lancement du marché	Responsable achats de Solidaris (**)	Responsable achats de Solidaris (**) et Secrétaire ou Président	Secrétaire et Président
Approbation du cahier des charges + choix de la procédure	Responsable achats de Solidaris (**)	Responsable achats de Solidaris (**) et Secrétaire ou Président	Secrétaire et Président
Attribution du marché	Responsable achats de Solidaris (**)	Responsable achats de Solidaris (**) et Secrétaire ou Président	Secrétaire et Président
Notification	Responsable achats de Solidaris (**)	Responsable achats de Solidaris (**) et Secrétaire ou Président	Secrétaire et Président

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 11/05/2026 - Annexes du Moniteur belge



En dessous de 10.000€ A partir de 10.000€
et en dessous de 140.000€ (*)

Bon de commande	Responsable achats de Solidaris (**)	Responsable achats de Solidaris (**) et Secrétaire ou Président	Secrétaire et Président
Accord de paiement facture	Responsable achats de Solidaris (**)	Responsable achats de Solidaris (**) et Secrétaire ou Président	Secrétaire ou Président
Exécution	Responsable achats de Solidaris (**)	Secrétaire ou Président	Secrétaire et Président

(*) Ce montant correspond au seuil visé à l'article 11, 2° de l'Arrêté royal du 18 avril 2017 relatif à la passation des Marchés Publics dans les secteurs classiques.
Ce montant limite sera automatiquement adapté lors de l'indexation ou de l'adaptation de ce montant par la réglementation en matière de Marchés Publics. Ce montant s'entend hors TVA.

En cas d'absence, d'empêchement ou de conflit d'intérêts du Responsable achats de Solidaris (**), la délégation spéciale est exercée par la Secrétaire.

En cas d'absence, d'empêchement ou de conflit d'intérêts du Secrétaire ou du Président, la délégation spéciale est exercée par la Vice-Présidente.

En cas d'absence, d'empêchement ou de conflit d'intérêts du Secrétaire et du Président, la délégation spéciale est exercée par la Vice-Présidente et un administrateur.

(**) Le poste de Responsable achats de Solidaris est occupé actuellement et jusqu'à nouvel ordre par Madame Emilie MAHIEU née le 05.03.1991 à La Louvière et domiciliée rue du Premier Vivier 47 à 6150 Anderlues (RN 91 03 05 410 14).

Dans le cas où Madame Emilie Mahieu serait remplacée, l'identité de la personne occupant ce poste sera adaptée et publiée.

La Secrétaire

G. D'HOERAENE